

AVIS PUBLIC

Travaux de relocalisation d'une conduite de gaz naturel d'Énergir

Candiac, 5 février 2018 – Dans le cadre de travaux de relocalisation d'une conduite de gaz naturel d'Énergir, le nouveau Gaz Métro, le pont Lamarche sera partiellement entravé du 7 février au 9 mars 2018, entre 7h et 19h.

Durant cette période, une circulation en alternance sera assurée par des signaleurs afin de maintenir l'accès en tout temps aux piétons, cyclistes et automobilistes sur le pont. Un arrêt obligatoire aux feux de circulation sera également instauré temporairement afin de faciliter les déplacements à cette intersection.

Rappelons que l'intervention d'Énergir dans le secteur du pont Lamarche et du boulevard Marie-Victorin sont nécessaires en vue de travaux qui devront être réalisés par des partenaires publics ultérieurement.

Pour toutes questions concernant ces travaux, nous vous invitons à joindre les affaires publiques d'Énergir au 514-598-3449 ou au communications@energir.com